

Procès-verbal du C.A. de l'asbl FVWB

du Mercredi 16 décembre 2020 à 19H en vidéo- conférence

Président : Van Daele Daniel.

Administrateurs : P. Schmets, D. Van Bever, F. Vandenbenden, A.M. Habets, E. Davaux, D. Reterre, T. Biron.

Responsables cellules : M. Loppe, D. Brozak, B. Valentin, C. Didembourg.

Invités permanents : P. Carlier, R. Gruselin, P. Achten, M. Hourlay, P. Van Der Vorst.

Excusés : Départ à 20 H : Mrs Valentin B. et Van Der Vorst P.

Indemnités de formation et procédure d'affiliation sans C.I.

Poursuite des discussions entamées lors de la dernière réunion et compléments d'informations liés aux possibilités informatiques donnés par B Valentin.

Confirmation du fait qu'une nouvelle affiliation ne peut se faire sans l'introduction de la C.I mais une réaffiliation peut se faire sans aucun document. Voir si un changement du ROI ne pourrait pas résoudre ce problème en clarifiant et modifiant la procédure pour toutes les affiliations.

Trésorerie.

P. Schmets fait état des différents dossiers traités comme la poursuite du chômage pour une partie du personnel, les subsides Adeps à recevoir pour la formation des cadres et le solde des comptes des clubs à la fin décembre .

Concernant la décision prise pour l'aide aux clubs, les notes de crédit ont été transmises ainsi que le remboursement (200 €) pour le niveau 4 et l'aide prévue pour les 3 clubs de Ligue A.

P. Achten estime que l'aide donnée aux clubs de Ligue A n'est pas une bonne décision ; elle engendre des demandes d'autres clubs et fait également allusion à une demande faite par les arbitres. Il suggère de revoir la décision et insiste sur la motivation qui doit être plus précise.

P. Schmets rappelle que c'était une décision collégiale d'octroyer cette aide aux clubs de la ligue et qu'après les renseignements pris au niveau de l'Adeps, la fédération ne pourra prétendre à aucune aide pour le remboursement des tests et la promotion du volley.

S'ensuit une discussion sur le nombre de matchs joués par les équipes, le prix des tests ainsi que l'obligation de faire les tests imposés par les gouvernements afin de pouvoir jouer.

D. Van Bever après avoir donné des précisions sur l'obligation des tests et les perspectives de l'évolution de la pandémie réitère la demande de reconduction de l'aide pour janvier et février 2021.

Le CA décide de poursuivre l'aide de 500 € pour janvier 2021 sur base des factures remises pour l'achat de tests pour cette période.

Tous les clubs francophones (niveau 1 et 2) sont en ordre de paiement à V.B. Le return prévu de 50% sera donc récupéré (4175 €).

Proposition aide pour les clubs (Niveau 3 et 4) évoluant à VB.

Niveau 3. Messieurs : 6 équipes x 300 € - Dames : 10 équipes x 200 € (Estimation : 3800 €)

Niveau 4 . Remboursement de 200 € par équipe fait auparavant (accord prévu lors de la réforme)

Niveau 5 . Promotions Dames et Messieurs : 50% sur les inscriptions des équipes (Estimation 2340 €)

Concernant le remboursement de la caution (150 € par clubs et concerne 135 clubs), attendre l'accord de la prochaine A.G. mais possibilité de faire une provision.

Le CA accepte la proposition faite par le trésorier pour ces aides.

P. Schmets propose une adaptation du tableau des amortissements pour 2020 au niveau logiciel et matériel.

Il s'avère que le matériel informatique est obsolète et nécessite des aménagements.

En collaboration avec T. Biron et B. Valentin, il présente un projet et s'accorde pour confirmer que la situation financière permet ces achats pour 2020.

T. Biron donne toutes les explications sur les différentes démarches entreprises et les caractéristiques techniques du matériel choisi.

Cela permettra de travailler autrement, avec un nouveau serveur informatique puissant permettant le télétravail et le stockage des fichiers et en ayant une documentation sur les logiciels et leur utilisation . Les ordinateurs actuels étant compatibles avec ce serveur. Cela permettra aussi une continuité dans le travail quels que soient les responsables et personnel présents à la fédération avec une garantie de fiabilité de +/- 5 ans.

Firmes contactées : Exeko (10.916,57 €) Idéal Computer (11.694,65 €)

Concernant la communication et le site internet, un lifting est aussi nécessaire . La firme Exeko propose un travail sur mesure et une formation pour l'utilisation ainsi qu'une reconnaissance par Google. L'établissement d'une charte graphique pour la FVWB est prévue ainsi que l'accès aux différents comptes (twitter, instagram, tik-tok, you-tube)

Firmes contactées : Exeko (10.500 €) A2 Com : 7.005,09 €.

Vote pour l'adaptation du tableau des amortissements

8 OUI

Vote pour achat du matériel (Firme Exeko) et nouveau site (Exeko)

8 OUI

COVID 19 - CA de VB – Compétitions

Au niveau de VB, la saison blanche serait envisagée avec possibilité de tournois et maintien des finales nationales des jeunes. Si les restrictions sanitaires sont toujours d'application ,il faudra prévoir une solution alternative pour aider les clubs organisateurs des finales nationales et francophones.

Démission de Mr Somers avec effet immédiat.

Report d'une ½ finale de la coupe de Belgique pour cause Covid.

Suite à l'avis remis par le parquet fédéral, les joueurs transférés lors du Mercato ne pourront pas être alignés en Coupe de Belgique ni pour les matchs reportés. Remarque émise : l'avis du parquet est trop souvent demandé par le CA de VB avant de prendre une décision.

Transfert articles du ROI vers statuts – Tenue de l'AG.

Suite à la 1^{ère} réunion du groupe de travail, une ébauche des changements a été transmise mais chacun s'accorde pour dire qu'il ne faut pas travailler dans la précipitation pour la mise en place de ces changements vu le délai donné pour se mettre en conformité (fin 2023).

La modification concernant les indemnités de formation a été avalisée mais une remarque est émise sur le fait que ce texte ne fit pas état de possible recours.

Vu l'évolution de la situation Covid, il s'avère que la tenue d'une AG en présentiel à la date initialement prévue devient impossible. Un report au Samedi 27 Mars 2021 est proposé et accepté à l'unanimité. (8 OUI)

Indemnités de formation.

Le décret est applicable depuis le 1^{er} janvier 2019. Appliquer nos statuts pour la facturation 2019-2020 ne respecte pas ce décret et la question posée est de savoir s'il est judicieux de facturer actuellement.

Après discussion sur le nombre de dossiers impliqués par ces indemnités , T. Biron propose de faire le relevé de ces indemnités dues par les clubs et d'en informer le CA lors d'une prochaine réunion.

Dérogation pour carte de coach – Dillien Renaud.

Suite à la décision de la commission de 1^{ère} instance qui demandait une révision pour le refus donné à l'intéressé, D. Brozak va prendre contact avec l'intéressé pour définir les conditions pour l'octroi de la carte de coach demandée jusqu'au 30 juin 2021.

Remplacement temporaire du responsable cellule arbitrage suite à une mission.

En vue des J.O. de la jeunesse qui doivent avoir lieu en 2026 au Sénégal, C. Didembourg est convié à une mission de formation pour la FIVB pour une période de +- 6 mois qui devait commencer en janvier 2021. Vu la situation actuelle, le projet semble prendre un peu de retard.

Il propose la candidature de J. CORNET pour faire l'intérim comme responsable de la cellule arbitrage pendant son absence. Le CA accepte cette candidature.

Demande de désaffiliation tardive (VC Profondeville)

La CA accepte la demande de désaffiliation (Dumont E. Dua M. Dewasme A. Du Rochez M.) et ce à titre exceptionnel suite aux raisons invoquées liées à la crise sanitaire actuelle.

Divers.

- Candidatures d'affiliés titulaires de carte de coachs pour la cellule technique

Les entités ont transmis leurs candidats potentiels pour intégrer cette cellule. Le responsable doit pour le prochain CA présenter les candidats retenus afin de les faire avaliser lors d'une prochaine réunion.

Pour rappel, le responsable de la cellule doit soumettre la composition de sa cellule avant le début de chaque saison sportive.

- P. Achten informe que suite aux différentes démissions, une AG est prévue le 21 décembre 2020 au sein de la Ligue afin de mettre en place un nouveau conseil d'administration. Il informe par ailleurs que sa mission au sein de cette ligue est terminée.
- D. Brozak émet l'idée d'une compétition sur une période limitée (8 semaines) ou une compétition de Beach pour « sortir » les personnes après cette longue période sans activité.

Son idée étant de donner du jeu avec de l'enjeu. A retenir mais conditionnée par une reprise rapide de la compétition comme envisagée.

- E. Davaux propose aussi une initiative pour mettre en place une compétition jeunes (pupilles) à travers les entités de manière volontaire. Voir ce qu'il est possible de faire en collaboration avec les responsables de la cellule technique et compétition .

Prochaine réunion le 20 janvier 2021.

Fin de réunion à 23 H .

A.M. HABETS

Secrétaire FVWB